

# BRACHINFOS



*VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE*

*SCOLARITÉ, JEUNESSE*

*SERVICES PUBLICS*

*ENVIRONNEMENT*

*Brach*

**n°25 - JUIN 2021**

- Page 2 **SOMMAIRE / INFO COVID**
- Page 3 **MOT DU MAIRE / ACTUALITÉ**
- Page 4 **VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE & CULTURELLE**
- Page 6 **SCOLARITÉ & JEUNESSE**
- Page 8 **SERVICES PUBLICS**
- Page 12 **L'ENVIRONNEMENT**
- Page 18 **L'EFFECTIF**
- Page 19 **MÉMOIRE DE BRACH**
- Page 20 **LA SÉCURITÉ**
- Page 21 **CIVISME**
- Page 22 **JEUX**
- Page 23 **CALENDRIER**

## INFO COVID

Après les annonces du 19 mai, un certain nombre des mesures restrictives imposées par la gestion de la crise sanitaire, ont été levées. C'est avec une grande joie que nous avons accueilli cette nouvelle. Nous pouvons désormais envisager d'organiser des manifestations festives dans notre village.

Cependant, il faut garder à l'esprit que les conditions de la réussite de la lutte contre la pandémie mondiale passe tout d'abord et pour chacun par le respect des gestes barrière et par la vaccination.

Si ce n'est déjà fait, prenez rendez-vous dans un des centres mis en service par l'ARS, ou avec votre médecin de famille ou votre pharmacien. Vous pouvez retrouver des conseils utiles sur le site :

[www.mesconseilscovid.gouv.fr](http://www.mesconseilscovid.gouv.fr)

Se protéger c'est protéger nos proches !



## MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Malgré un contexte difficile, l'équipe Municipale travaille avec assiduité à la réalisation de son programme. Prochainement, notre village va se doter d'un espace de glisse, d'une aire de jeux pour les moins de 3 ans, et le bâtiment abritant l'APS et l'ALSH sera agrandi.

Pour la douzième année consécutive une portion d'environ 600 mètres de notre réseau routier communal sera revêtu d'un enrobé à chaud. Ce suivi annuel permettra d'avoir remis en état la totalité de notre voirie d'ici 3 ans.

D'autres projets d'envergure sont à l'étude et pourraient voir le jour dès 2022 : de nouveaux ateliers Municipaux et la réalisation d'une liaison douce entre le centre Bourg et les lotissements du Nord de la Commune. Pour chaque projet, nous recherchons le meilleur prix et nous exploitons toutes les pistes en matière de subventions.

Nous poursuivons la modernisation de notre commune avec sérieux et toujours dans le souci de la rigueur budgétaire, notre devoir étant de préparer l'avenir de BRACH.

Pour la première fois les jeunes ont procédé à l'élection de leur Conseil Municipal et c'est ainsi qu'un projet consistant à l'aménagement d'une parcelle de Forêt leur a été confié.

Cette parcelle de 7000 m2 située à l'entrée Est du Bourg entre la Route de Castelnau et le chemin du Mayne Pauvre, provient d'un don de Mme Andrée ROCHETTE.

Concernant le personnel de la Mairie, Marie-Johanna HUNOLD a été recrutée comme Secrétaire Générale à compter du 1er Décembre et Nicolas BIGRE nous a rejoints afin d'assurer des animations sportives et culturelles pour les 11/17 ans le mercredi après-midi.

Samedi 22 Mai, une action citoyenne «MON VILLAGE PROPRE» menée conjointement avec la population, le personnel de la Mairie et les élus, a permis le ramassage d'environ 1,5 Tonne de déchets.

Du côté du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), il devrait être approuvé d'ici la fin de l'année. Ce document d'urbanisme «obligatoire» détermine à l'échelle des 28 communes (CDC Médullienne et Médoc Cœur de Presqu'île) un projet de territoire visant à mettre en cohérence nos politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement économique et d'environnement.

Le Projet Phare de la CDC en termes d'équipement sportif concerne la piscine, initialement prévue à Avensan, qui a été repositionnée sur Sainte Hélène, assurant ainsi une meilleure centralité au sein des communes.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

**Le Maire, Didier PHOENIX.**

### FIL D'ACTUALITÉ : les élections régionales et départementales

Les élections départementales auront lieu les 20 et 27 juin. Elles sont organisées tous les 6 ans. En Gironde, 66 conseillers départementaux sont élus par binômes mixtes sur 33 cantons. En Nouvelle Aquitaine, 183 sièges sont pourvus, toujours dans le respect de la parité en comportant un candidat homme et une candidate femme.

#### Quelles sont les compétences du Département ?



#### Quelles sont les compétences de la Région ?



#### Compétences partagées avec les autres collectivités



NOËL 2020

Belle association entre l'école, l'Ambiance Brachoise, l'accueil périscolaire et la Mairie : une journée entière sur le thème de Noël a été organisée le 17 décembre 2020.

La Mairie a offert un très beau sapin orné d'une élégante guirlande électrique, installés sur la place de l'Eglise par nos agents Nicolas et Jérôme que nous remercions chaleureusement. Didier PHOENIX (Maire) et Gilles NAVELLIER (Premier Adjoint) ont procédé à la pose de l'étoile et à l'installation de décorations offertes par l'Ambiance Brachoise à l'aide d'attaches confectionnées par l'accueil périscolaire, ainsi que le magnifique traîneau. Les ornements ont été complétés par des décorations pour le sapin, fabriquées par les enfants de l'école.

- **1000 mercis** à Chantal BOURDELAS, Isabelle DUVILLARD, Audrey JOLLY qui se sont investies pour décorer la façade de la salle des fêtes et de la Mairie.

- **1000 mercis** à Céline qui a réglé les enfants d'un bon repas au restaurant scolaire.

- **1000 mercis** au Père Noël qui a distribué des chocolats aux élèves de l'école. Carmen PICAZO a su garder son identité secrète, mais une question demeure : sera-t-il là pour le Noël 2021 ?



A 17h30, le sapin s'est illuminé alors que l'Ambiance Brachoise distribuait un bon chocolat chaud et du vin chaud. Jusqu'au couvre-feu et dans le respect des gestes barrière, tout le monde a profité de cette animation conviviale et chaleureuse.



Faute de pouvoir organiser le traditionnel repas de fin d'année pour nos aînés, la Mairie a préparé des paniers garnis avec des produits locaux (miel, escargots, bière, vin, chocolat) et un peu de lecture (La balade des Cèpes Heureux écrit et illustré par les enfants de l'école). Des binômes d'élus municipaux en ont assuré la distribution.

*Tous sont reconnaissants de l'accueil qui leur a été réservé.*

RENOVATION DE LA CRECHE DE L'EGLISE



Martine COUSIN (artisanat d'Art et poterie modelée) et Patrice COUSIN (artiste peintre et poterie modelée) ont réalisé la restauration de la crèche de l'Eglise de Brach.

Madame GAILLARD a récupéré la crèche à l'Eglise. Puis les artistes ont appliqué une sous-couche, ont réalisé une mise en peinture et ont appliqué un vernis de protection.

Cette magnifique restauration réalisée en avril 2021 a nécessité 32 heures de travail. La Mairie est très reconnaissante à tous ces acteurs bénévoles.

BIBLIOTHEQUE

Durant le premier semestre 2021, votre bibliothèque est restée ouverte dans le respect des différents protocoles. Les horaires réduits en raison de la nécessaire quarantaine des documents vont être remplacés par les horaires habituels d'ici septembre, avec l'amélioration de la situation sanitaire.

Les animations reprennent dès juin :

- **Mercredi 23 juin à 16h** : la Compagnie EZIKA pour les lectures théâtralisées des sélections Lire élire 2021, financée par Bibliogironde.
- **Vendredi 2 juillet à 18h** : la Compagnie Le Rat Bleu pour son spectacle « Bouh ! Pas peur du loup ! » destiné au jeune public de moins de 6 ans, financé par la Communauté de Communes, dans le cadre du projet thématique « Apprivoiser nos peurs ».
- **Du 15 juin au 15 juillet** : l'exposition « La saga des épices » dans la bibliothèque, avec un ensemble d'animations participatives mettant à l'honneur vos pays d'origine (saveurs, musiques, jeux, calligraphie) grâce à un financement municipal.

Toutes les informations du réseau des bibliothèques se lisent sur le site :

<https://www.bibliotheques-medullienne.fr/index>



**SCOLARITE**

L'école de BRACH a connu une année bousculée par des aménagements de calendrier scolaire, des contraintes imposées par des protocoles sanitaires stricts, et un changement de direction. Malgré tout l'équipe d'enseignants a su faire face. La Mairie l'a soutenue en fournissant régulièrement des kits de masques pour les enfants, en veillant au bon entretien de l'établissement par des investissements et des réparations adaptées à garantir la sécurité des enfants.

Dans la continuité du projet pédagogique de l'année passée :

« LA BALADE DES CEPES HEUREUX »  
chaque classe a décoré la coursive d'un panneau avec l'aide de l'illustratrice **CAMILLE PIANTANIDA**.



Dans le cadre d'un projet nouveau d'école, la Mairie va doter l'espace vert derrière l'école des équipements nécessaires à la réalisation d'un jardin partagé. A vos marques, Prêts, Cultivons !  
**Un budget de fourniture de plus de 3 000 € a été voté pour du matériel destiné à l'enseignement et à la motricité (manuels, plan d'escalade, bases actigym, poutre, etc.).**

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE BRACH (CMJ)**

Le 22 février dernier, pour la première fois dans notre commune, l'école et les élèves du CE1/CE2, CM1/CM2, ainsi que les collégiens, ont élu leurs représentants.

**11 jeunes se sont présentés sur une même liste, dont les noms suivent :**

Sara ALOGUES / Nolan ARNAUDIN / Lalie ARNAUDIN / Manola DE CARLO / Nathan IZARD / Lola LA-FOND/ Eloïse MEYRE / Pierre-Louis PERREAU /Clémence PIPAUD /Ellyne PROSBT / Mael SCHREBER

Toutefois, COVID oblige, l'élection du Maire et de son adjoint n'a pu avoir lieu que le 11 mai. Il a fallu trois tours de scrutin pour départager 6 candidats en lice. C'est au bénéfice de l'âge que Lalie ARNAUDIN a été élue Mairesse pour 2 ans, Pierre-Louis PERREAU occupera la fonction d'adjoint.

Leur premier projet sera l'aménagement d'une parcelle forestière de 7000 m2 offerte à la commune par Andrée ROCHETTE. Les priorités de ce lieu : mettre en place un arboretum, des abris pour les oiseaux, des hôtels à insectes.

Mais leurs idées ne s'arrêtent pas là : fleurir la commune, cinéma en plein air, boîte à idées, sécurité au niveau du bonhomme Arthur, visiter les personnes âgées, compléter le parcours de santé avec des agrès pour les enfants, signalisation des chemins forestiers, ramassage des déchets.



**ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES POUR LES 11/17 ANS**

**Nicolas Bigre** a créé une association junior de HIP HOP en Dordogne dont il a été le président et l'entraîneur pendant une dizaine d'années. Puis, son diplôme BPIEPSES ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS l'a conduit dans le Médoc où il dispensait ses activités sportives auprès des jeunes, des handicapés et des séniors.

La SPL ENFANCE JEUNESSE de la CDC MEDULLIENNE l'a ensuite engagé pour le multisport en périscolaire, ainsi que pour les vacances sportives. En mars 2020 la Mairie de BRACH l'embauche pour la pause méridienne de l'école, et des animations sportives et culturelles pour les 11/17 ans.

Depuis septembre dernier 7 jeunes participent régulièrement aux activités que Nicolas propose tous les mercredis de 16h à 18h, sauf pendant les vacances scolaires. De plus, 19 jeunes ont aussi déposé en Mairie leurs dossiers d'inscription. Pour que la structure créée par la Mairie perdure, Nicolas suit une formation UC DIRECTION avec AQUITAINE SPORT POUR TOUS. Ce diplôme lui donnera la fonction de Directeur.



**NICOLAS BIGRE, ANIMATEUR**

**N'hésitez pas à contacter la Mairie pour retirer un dossier d'inscription pour participer à des activités variées au city stade, sur le parcours de santé, le boulodrome, la salle polyvalente, etc.**



# LES RÉALISATIONS

## L'ÉCOLE DE BRACH

L'école et l'accueil périscolaire ont été rééquipés d'un lave-linge et d'un aspirateur antirejet de particules. Gilles RODRIGUEZ a amélioré la sécurité des miroirs et des fenêtres de la salle de motricité de l'école. Deux nouveaux bacs à sable ont été installés dans le jardin de l'école. Les jardinières du projet pédagogique de « JARDIN PARTAGE » seront installées cet été pour être opérationnelles à la rentrée.



## LES AMÉNAGEMENTS À LA MAIRIE

Afin de préserver en toute sécurité les documents sensibles et les archives municipales, la Mairie s'est dotée d'une armoire forte. Des distributeurs de gel Hydro alcoolique sont à disposition à la Mairie. Merci de les utiliser lors de vos visites, toujours masqués naturellement. Des panneaux REPUBLIQUE FRANCAISE ont été installés sur la façade de la mairie et à l'entrée de l'école.



## SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

- Certains marquages au sol vont être créés et d'autres vont être rafraîchis très prochainement. Ces travaux constituent une première phase. Au cours des prochains mois, une grande partie de la signalétique sera renouvelée.



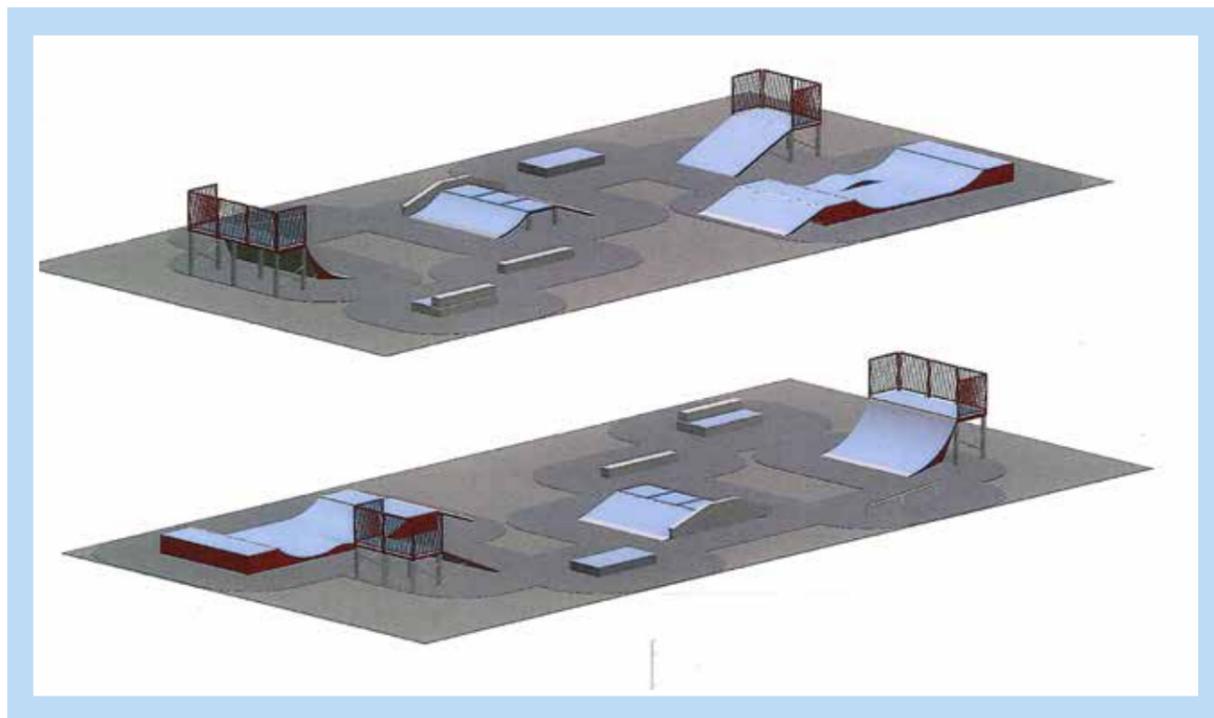
## COMMANDES PASSÉES :

- Des bancs anti bélier pour protéger la baie vitrée de la salle du conseil de la Mairie et permettre aux promeneurs de se reposer.
- La réparation du pilier Sud du cimetière.
- La réparation de la porte de la tour située à côté boulangerie.

## PROJETS EN COURS

## L'ESPACE DE GLISSE

- L'espace de glisse va voir le jour. L'entreprise retenue a confirmé la mise en place de l'espace de glisse durant l'été 2021. La mise en place des modules est programmée dernière quinzaine de juillet.



## UNE AIRE DE JEUX

- Une aire de jeux pour les « tout-petits » va être créée aux abords du city stade. Le 11 mai une consultation a été lancée et a pris fin le 25 mai. Le 16 juin, les marchés ont été notifiés aux entreprises concernées. Fin juin, une dalle pouvant accueillir les équipements sera mise en œuvre. L'installation du matériel sera réalisée avant le 15 septembre et l'aire de jeux destinée aux enfants de moins de 3 ans sera opérationnelle le 25 septembre.

## EXTENSION ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Le lieu réservé à l'accueil périscolaire étant devenu trop petit, il a été voté en Conseil municipal de faire réaliser une extension (voir le BRACHINFOS de décembre 2020). Des subventions ont été accordées. Les travaux débuteront en septembre et s'achèveront en décembre.

## LE SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification stratégique qui va orienter les politiques d'aménagement sur le territoire de deux communautés de communes : la CDC MEDULLIENNE et MEDOC CŒUR DE PRESQU'ILE, pour les 15 prochaines années. Son objectif est d'imaginer le Médoc de demain dans le respect du patrimoine : eaux, énergies, paysages, littoral, commerces, mobilité, stratégies foncières.



Didier PHOENIX et Nicolas MUGNIER

D'ici la fin de l'année, le SCoT devrait avoir reçu les réponses des partenaires institutionnels et l'avis de l'Etat, et devrait être applicable pouvant ainsi être traduit localement dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Depuis 6 ans, un Syndicat a été créé, le SMERSCoT, avec à sa tête Didier PHOENIX depuis 2020, au sein duquel les élus travaillent d'arrache-pied pour défendre sans relâche notre cadre de vie exceptionnel, tout en permettant aux habitants de se loger et de travailler sur le territoire. Ils se sont adjoint les compétences de Nicolas MUGNIER, chargé de la planification et du développement local et qui travaille depuis un bureau au sein de la Mairie de Brach.

Le 20 mai, les sénatrices de Gironde Florence LASSARADE et Laurence HARRIBEY, ainsi que leur collègue Hervé GILLE, en présence des Maires ou de leurs représentants des 28 communes du SMERCoT se sont réunis à Brach et ont débattu sur ce projet.

Nous vous tiendrons informés de son évolution.



# MON VILLAGE PROPRE

Le 22 mai 2021, s'est déroulée la première édition de l'opération « MON VILLAGE PROPRE ». Malgré un temps pluvieux et dans le respect des mesures sanitaires, une trentaine de personnes s'est mobilisée pour ramasser les déchets dans le bourg et en forêt.

4 équipes constituées d'élus, de membres de l'ACCA et de la DFCI, de l'AMBIANCE BRACHOISE, des jeunes et des adultes, ont passé deux heures à récolter tout type de déchets.

Ont été notamment trouvés : un pneu de tracteur, un matelas, des télévisions, un siège auto bébé, des canettes, des cagettes,

des fils électriques, un vieil écran d'ordinateur, du plastique, des plaques de polystyrène, des big-bags vides, des bidons. Et malheureusement, des tâches d'huile de carburant souillant le sol.

**L'impact sur notre environnement est désastreux.**



10 ANS



100 ANS



1000 ANS

Le volume a été évalué à environ 1,5 t. **C'est beaucoup trop !**

Non seulement, l'aspect esthétique est déplorable, mais surtout ces déchets ont des durées de vie très longues dans la nature et compromettent l'écosystème.

Il faut changer ces mauvais gestes pour respecter la nature et cesser de l'empoisonner.

**Voici quelques suggestions :**

- Aller à la **déchèterie** pour se débarrasser des encombrants.
- Lors de balades, avoir avec soi **un sac** et une paire de gants pour **ramener** ses ordures et éventuellement celles trouvées en chemin et les jeter chez soi.

Il est évident que les brachois ne sont pas les seuls responsables de cette dégradation car, malheureusement, les bords de route et les chemins sont attractifs pour les gens venant d'ailleurs et sont peu respectueux.

Quel plaisir de se promener dans un village propre.

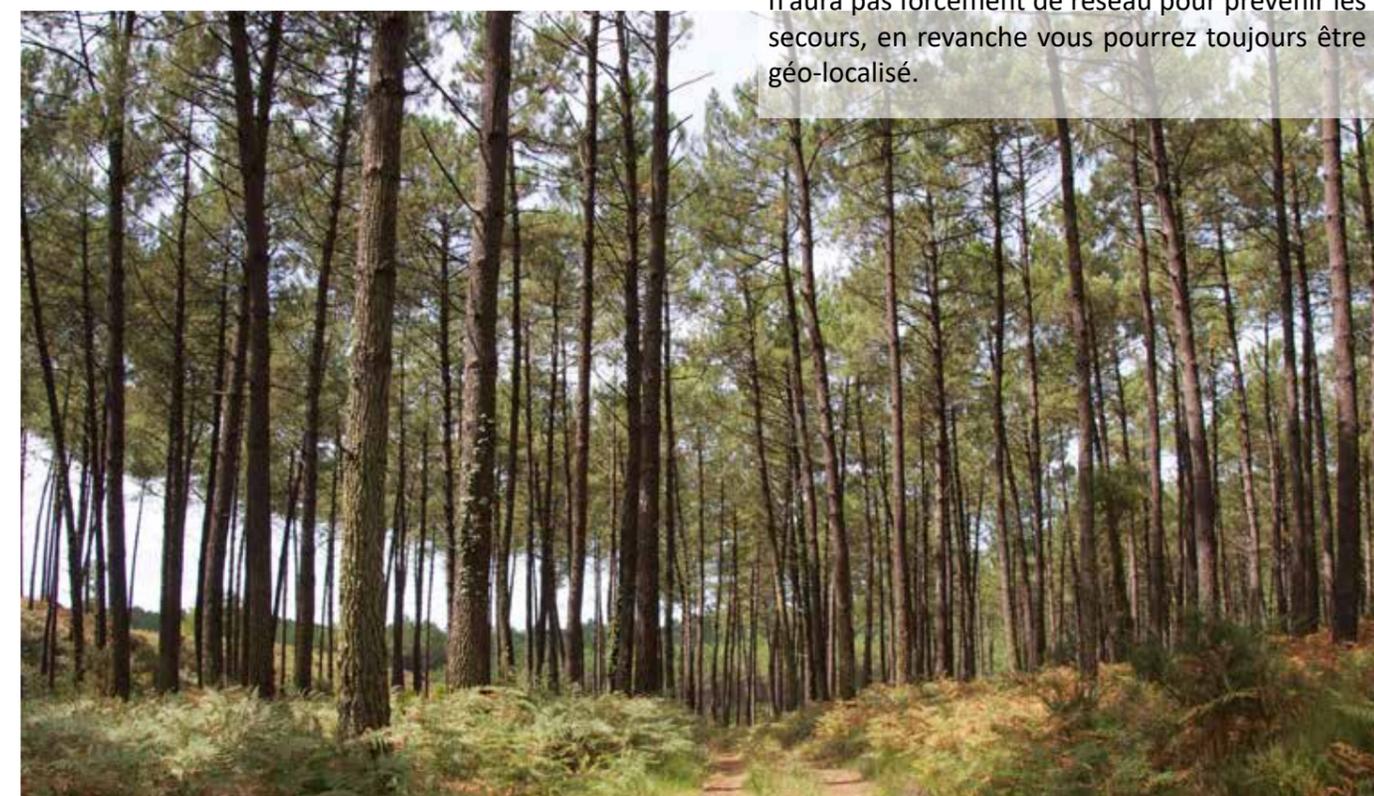
**Cette opération sera renouvelée chaque année en espérant qu'un jour les poches seront vides !**

# SORTIES EN FORET

## CONSEILS ET PRÉCAUTIONS

Pour que cette balade soit la plus agréable possible, et se déroule dans de bonnes conditions, nous vous suggérons quelques petits conseils :

- **Penser à vous vêtir en conséquence**, pour les enfants éviter les shorts et chaussures ouvertes, préférez les pantalons et chaussures montantes,
- **Penser à un équipement adapté** en fonction du temps qu'il fait (casquette, lunette, anti-moustique.... Sans oublier la bouteille d'eau, suivant la durée de la balade, l'hydratation est primordiale),
- En période de canicule, préférer les balades du matin à la fraîche !
- **Bien se repérer** pour éviter de s'égarer (Cf plan de Brach)
- Et en cas de balade en solitaire, **toujours prévenir un proche** et lui indiquer votre secteur de balade, en effet en cas d'incident, le téléphone portable n'aura pas forcément de réseau pour prévenir les secours, en revanche vous pourrez toujours être géo-localisé.



**BONNE PROMENADE !**

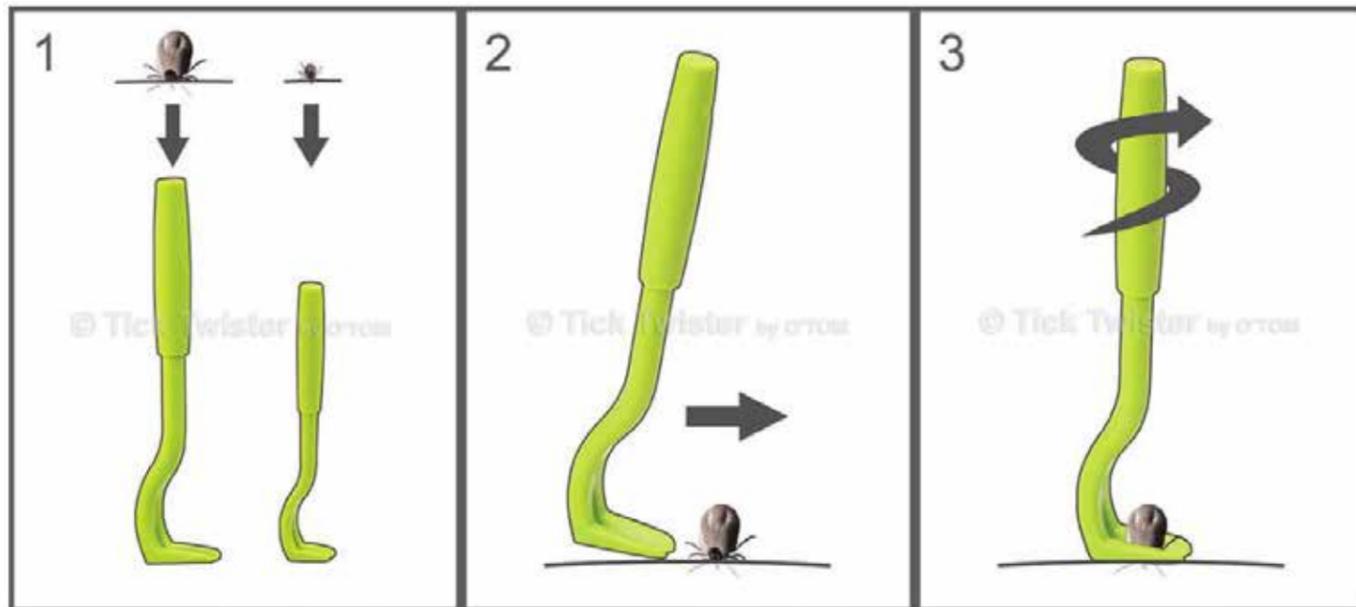
QUELQUES MISES EN GARDE

Soyez prudents si vous vous aventurez dans la végétation basse tel que fougères ou buissons car c'est l'habitat préféré des tiques, responsables de la maladie de Lyme. En cas de piqûres, débarrassez-vous de la tique à l'aide d'un tire-tique (vendu en pharmacie). Evitez de le faire à la pince à épiler car vous risqueriez d'enlever le corps mais de laisser la tête sous votre peau. En cas de fièvre, plaques rouges ou douleurs articulaires, contacter votre médecin afin de faire les examens appropriés.

Gare aux Tiques !



**Attention :** nos amis les animaux peuvent être également concernés. Par conséquent soyez vigilants lors de votre retour de promenade.



1. Choisir le crochet le plus approprié en fonction de la taille de la tique.

2. Engager le crochet en abordant la tique sur le côté.

3. Soulever très légèrement le crochet et tourner. La tique se détache d'elle-même après 2 ou 3 tours.

Gare aux Serpents !

En France métropolitaine, les morsures graves de serpents sont principalement dues aux vipères : le seul reptile venimeux vivant en liberté.

VIPÈRE VS COULEUVRE



Pour prévenir les morsures de serpents, suivez ces conseils :

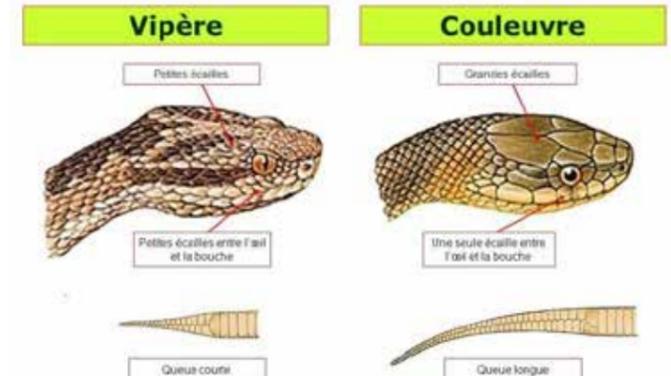
Lors de vos promenades en nature :

- Ne marchez jamais pieds nus, mais portez des chaussures fermées et montantes (ou des bottes).
- Surveillez où vous posez les pieds et les mains : herbes hautes, cailloux et rochers, tas de feuilles, tas de bois, buissons... surtout s'ils sont exposés au soleil (les serpents aiment la chaleur).
- Ne pénétrez pas dans les broussailles. Lors des récoltes de champignons, baies et fruits, frappez et agitez les broussailles avec un bâton pour faire fuir les serpents éventuels.
- Ne posez pas vos mains sur des murs, sous les pierres, dans les crevasses, sous les piles de bois, avant d'avoir vérifié l'absence de serpents.

Comment réagir en tant que témoin de morsures de serpents ?

- Ne jamais pratiquer de techniques d'aspiration, qu'elles soient buccales ou à l'aide d'un appareil
- Allonger la victime, lui demander de rester calme et la rassurer.
- Retirer les bagues, bracelets si la morsure siège à la main.
- Immobiliser le membre atteint.
- Identifier si possible quel type de serpent a mordu la victime ou analyser la morsure.
- Appelez les secours en composant le 18 ou le 112.

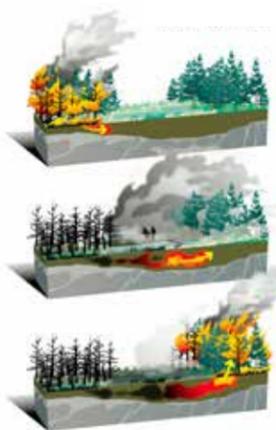
Différences entre vipère et couleuvre



## VIGILANCE INCENDIES !



Un feu de forêt peut être d'origine naturelle (foudre) ou humaine : soit de manière intentionnelle, soit de manière accidentelle (barbecue, mégot...). C'est pour cela qu'il est recommandé d'être prudent lors de nos déplacements en forêt.



Généralement, l'été est la période de l'année la plus propice aux feux de forêt, car aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des végétaux, s'ajoute une forte fréquentation de ces espaces. Mais le danger existe aussi en fin d'hiver et au début du printemps. De plus des vents dominants ralentissent la maîtrise des feux.

**Un feu peut prendre différentes formes selon les caractéristiques de la végétation et les conditions climatiques dans lesquelles il se développe.**

- **Les feux de sol.** Ils brûlent la matière organique contenue dans la litière, l'humus ou les tourbières. Alimentés par incandescence avec combustion, ces feux ont une faible vitesse de propagation.
- **Les feux de surface.** Ils consomment les strates basses de la végétation et se propagent en général par rayonnement ou convection. Ils affectent la garrigue ou les landes.
- **Les feux de cimes.** Ils atteignent la partie supérieure des arbres (lignes hauts) et forment une couronne de feu qui libère en général de grandes quantités d'énergie. Leur vitesse de propagation est très élevée et ils sont particulièrement intenses et difficiles à contrôler lorsque le vent est fort et le combustible sec.

## PREVENIR LE RISQUE D'INCENDIE DE FORET

**90%** des départs de feu sont d'origine anthropique, et la moitié des feux de forêts est une conséquence d'une imprudence.

**80%** des feux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

On estime plus de **50%** des départs de feux pourraient être évités en appliquant les bons gestes au quotidien :

- Ne faites ni feu ni barbecue aux abords des forêts
- Bois de cheminée, peintures, fuel .... n'entreposez pas de combustible contre la maison
- Ne fumez pas de cigarette en forêt et ne jetez pas de mégot par la fenêtre de la voiture
- Ne faites pas de travaux ou de petits bricolages, sources d'étincelles (soudures, scie....) les jours de risque d'incendie
- Contre les feux de végétation, des actions de prévention sont menées pour prévenir le risque d'incendie

## RESTER VIGILANT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Si ces gestes de prévention concernent l'été, qui représente une période à fort risque, la prévention des incendies doit se faire tout au long de l'année :

- Débroussailliez votre habitation : un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers.
- Préparez votre maison : la conception d'un bâtiment, de par ses aménagements et son entretien, permet de le rendre moins vulnérable à l'incendie (avec des matériaux durables et étanches, le nettoyage des toitures et des gouttières, l'éloignement « au moins 10 mètres » des matériaux dangereux et inflammables).

## LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT



## PRÉVENTION DES INCENDIES :

- - ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas de mégots par la vitre de la voiture
- - n'allumez pas de feu (à moins de 200 mètres de la forêt), même si vous pensez avoir pris toutes les précautions
- - ne faites pas de barbecue en forêt
- - campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés
- - n'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés
- - respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse...)

## SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU : À LA MOINDRE FUMÉE DONNEZ L'ALERTE !

- - prévenez rapidement les pompiers (18 – ou 112 numéro européen) en leur donnant le plus de précisions possibles (localisation, moyens d'accès pour les secours...)
- - vous pouvez essayer d'éteindre un feu naissant avec de la terre, du sable ou de l'eau.  
**Attention ! Battre le feu avec les branchages peut conduire à sa propagation.**
- - ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes
- - à pied, recherchez un écran de protection (rocher, butte de terre, mur...)

## MARIE-JOHANNA HUNOLD

Lorsque vous demandez à Marie-Johanna HUNOLD de se présenter, elle annonce fièrement être native du Médoc, issue d'une famille vivant sur la presqu'île depuis plusieurs générations. Elle a toujours vécu dans le village voisin de Carcans, ne quittant nos forêts légendaires qu'à l'occasion de ses études.

Ses loisirs sont d'ailleurs, en grande partie, liés à la nature : cueillette de champignons, recherche de châtaignes à déguster en famille et jardinage. Elle apprécie le silence et la qualité de notre bon air médocain chargé des embruns de l'océan et de l'odeur des pins.

*“ Je veux construire mon avenir à Brach ”*

Notre nouvelle Secrétaire Générale de Mairie est venue s'installer à Brach en 2020. Elle connaît bien notre village et elle évoque avec admiration son évolution spectaculaire au cours des dernières années. Après des études en alternance l'amenant à obtenir une licence de Responsable Logistique et un Master Global Supply Chain Management, elle a occupé un poste d'Ingénieure Méthodes chez DAHER puis un poste de Responsable de Contrat Industriel chez BOLLORE LOGISTICS.

En novembre 2020, son orientation professionnelle bascule quand elle postule à l'appel à candidature de la Mairie de Brach pour le poste de secrétaire générale.

Après une série d'entretiens avec le Maire et son premier adjoint, et après une période d'essai concluante, elle saisit l'opportunité offerte par notre Maire de reprendre le poste de secrétaire générale.

Forte de la confiance que lui a accordée l'équipe municipale dont elle est très reconnaissante, et armée de sa forte motivation de donner plus d'humanité à son travail, elle s'est installée dans ses nouvelles fonctions en janvier 2021.

Aujourd'hui elle est en charge : des budgets, de la gestion des ressources humaines, de la comptabilité en collaboration avec Delphine, de l'urbanisme en collaboration avec Nathalie, de la communication avec les élus, du suivi des projets et des demandes de subventions, de la préparation des Conseils Municipaux, et de l'organisation générale de la Mairie.



L'ensemble des collaborateurs qui travaillent pour notre Mairie apprécient son sens de l'organisation et son écoute. Ils ressentent à n'en pas douter qu'elle est armée pour relever des défis, s'adaptant avec aisance aux nouvelles situations et ne se laissant pas dépasser. Autonome et efficace, elle fait également l'unanimité au sein du Conseil Municipal.

Elevée dans le respect du travail, curieuse et avide d'apprendre encore et toujours, elle dit elle-même «Aujourd'hui, je suis pleinement satisfaite de ce nouveau travail, les tâches sont diverses et variées.».

Jetant un regard par la fenêtre de son bureau, elle observe avec tendresse l'école, les jeux devant la bibliothèque, les promeneurs, et déclare avec conviction « Je veux construire mon avenir à Brach ».

### Les vicissitudes du service postal au début du XXème siècle

#### Extrait de la séance du 1er juillet 1906

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Préfet demandant l'avis du Conseil Municipal sur un projet de rattachement de Brach à Sainte-Hélène en tant que service postal. Les Conseillers Municipaux, après en avoir délibéré, déclarent ne pas être partisans de la réforme qui les détacherait du bureau central de Castelnau, l'arrivée des correspondances de certaines communes voisines se trouvant, de ce fait, retardée. Mais il y a urgence à ce que l'heure de départ du facteur de Brach, de Castelnau, soit modifiée. Actuellement, avec le service tel qu'il est établi, Brach est sans doute la seule commune du département qui ne reçoit pas le courrier du jour, le facteur partant trop tôt pour pouvoir l'emporter.

Il est nécessaire que cet agent attende l'arrivée du premier train, c'est-à-dire ne quitte Castelnau que vers les dix heures. Seulement, de cette façon, s'il doit faire le trajet à pied, il lui est impossible d'être de retour assez tôt pour rapporter le courrier devant partir à quatre heures du soir.

En conséquence, le Conseil Municipal de Brach décide de demander à l'administration des Postes de vouloir bien continuer à faire desservir la commune par le bureau de poste de Castelnau en changeant l'heure de départ du facteur pour lui permettre d'emporter les lettres et les journaux du jour ; et enfin d'assurer son retour pour le départ du train de 4 heures, de vouloir bien lui allouer une somme suffisante, environ cent quatre-vingts francs, pour lui permettre de se munir d'une bicyclette, seul moyen de locomotion qui permette de donner entièrement satisfaction aux intérêts de la commune qui jusqu'ici ont été complètement sacrifiés.



#### Extrait de la séance du 9 juin 1907

La commune de Brach, perdue dans les Landes du Médoc, sans aucun moyen de communication avec les communes voisines, n'ayant ni télégraphe, ni téléphone, se trouve par surcroît ne pouvoir recevoir que le courrier de la veille. Le changement de service permettant de recevoir le courrier du jour, avec départ du facteur du bureau de Castelnau vers dix heures, a été essayé pendant sept mois mais n'a pu donner satisfaction aux habitants parce qu'il était impossible au facteur d'arriver assez tôt pour pouvoir expédier le courrier par le train de quatre heures du soir.

Vu la difficulté qu'offre ce service, la commune se voit obligée de solliciter de l'administration, un moyen de locomotion plus rapide pour le facteur, c'est-à-dire l'indemnité qui a toujours été allouée par l'administration en pareil cas pour assurer le service à bicyclette. Cette demande a déjà été faite par le Conseil Municipal à l'administration par délibération en date du 1er juillet 1906. Il nous a été répondu qu'il n'y avait pas de crédit disponible.

Le Conseil Municipal de Brach, ayant appris que sous peu, il sera ouvert au public un bureau de poste dans la commune d'Avensan et que de ce fait, l'indemnité de bicyclette qui est allouée au facteur lui sera probablement supprimée, demande à l'Administration des Postes de vouloir bien reporter cette somme et l'allouer à notre facteur de Brach qui le mérite à tous égards, par son zèle, son exactitude et son dévouement. Du reste, il lui est impossible de faire sa tournée qui comprend 32 ou 34 kilomètres dans le temps voulu, en partant à l'heure indiquée plus haut et d'apporter le courrier pour le train de quatre heures. Or, si à son retour il ne peut attraper ce train, il serait fort inutile de changer le service ; Brach resterait certainement la commune la plus déshéritée du département de la Gironde sous le rapport des correspondances.

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE

COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE LESPARRE-MÉDOC



Se protéger contre les cambriolages



POUR PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES, LA GENDARMERIE MULTIPLIE SES PATROUILLES.

LE TEMPS EST L'ENNEMI DES CAMBRIOLEURS. EFFORCEZ-VOUS A DÉCOURAGER LES MALFAITEURS EN LEUR COMPLIQUANT LA TACHE.



VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
- Faites rapidement opposition bancaires ou titres volés sur les chèques, cartes...
- Appelez directement la gendarmerie de votre domicile

LES VOLS DE VÉHICULES  
LES VOLS DANS VÉHICULES

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, le sac à main ou le téléphone portable (phénomène du « Home jacking ») Verrouillez portes et fenêtres la nuit même si vous êtes dans votre résidence. Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation. Rangez-les dans un endroit discret. Lors d'un arrêt de courte durée, pensez à enlever les clés de contact et à verrouiller les portières de votre voiture.

VOUS RÉSIDEZ EN MAISON

- Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol ou sur rue) de barreaux de sécurité.
- Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur.
- Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur.
- Éclairiez votre jardin en l'équipant de détecteurs de présence.
- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenêtres.

PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches ...
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres ouvertes.

LES MESURES A PRENDRE

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée ...) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme (seul ou avec télésurveillance) .
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur et notez les numéros de série.
- N'utilisez pas « les cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason etc.
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence.

LES RÉFLEXES A ADOPTER

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux...
- Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout lorsqu'ils sont en groupe.
- Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (en cas de doute faites le 17)
- N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.

Un renseignement anodin peut être utile et aider les enquêteurs.

De nombreux cambriolages sont encore commis sans effraction

L'abandon d'animaux sur la voie publique ou dans la nature est classé comme acte de cruauté et puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 € et 2 ans de prison. Pourtant en France, chaque année, près de 100 000 chiens et chats sont abandonnés avec un pic durant la période estivale. La SPA notamment recueille près de 42 000 animaux tous les ans avec un pic à 10 000 en été. Les causes de l'abandon sont multiples (déménagement, séparation, précarité), pourtant de nombreuses solutions sont proposées pour faire garder son animal : chenils, garde à domicile, ...



Si se séparer de son animal de compagnie est une nécessité, il est préférable de prendre rendez-vous avec un refuge afin d'informer l'équipe du refuge de son passé, de son comportement et des raisons de l'abandon pour faciliter son adoption.

TRI SELECTIF

Depuis plusieurs années, la Commune de BRACH a transféré ses compétences en matière de gestion des déchets à la CDC MEDULLIENNE, qui elle-même a sous-traité à une entreprise le tri et le recyclage. Trier nos déchets permet de leur donner une seconde vie. C'est un geste simple et efficace, à condition toutefois d'en maîtriser les règles. Les déchets non triés sont brûlés ou mis en décharge. Le tri sélectif a pour objectif de séparer les déchets afin de les traiter différemment selon leur nature. C'est une manière de réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement en recyclant les produits au lieu de les détruire. C'est également une façon de limiter le recours aux matières premières de la planète, permettant, sur le long terme, de les préserver. Pour rappel, vos sacs doivent être correctement fermés, vos poubelles ne doivent pas encombrer la voie publique, et si par cas des déchets se trouvaient devant chez vous, ramassez les !

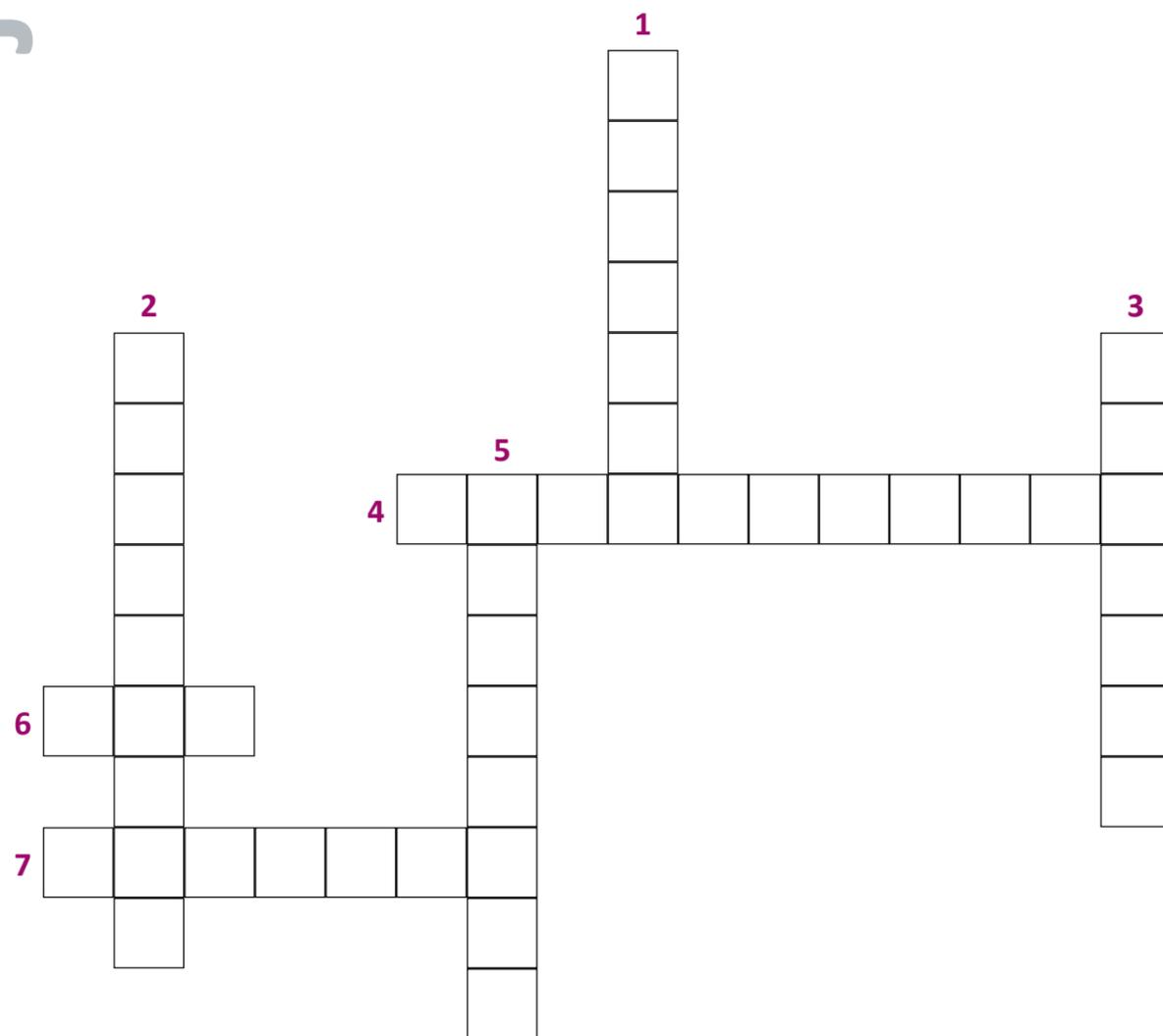
**Ce qu'il faut trier :**  
**Dans le bac jaune, nous mettons :**  
 • catalogues,  
 • annuaires,  
 • journaux,  
 • magazines,  
 • papiers non souillés,  
 • enveloppes,  
 • livres sans couverture...

**Ce qu'il faut trier :**  
**Dans la poche jaune, nous mettons :**  
 • bouteilles en plastique,  
 • canettes,  
 • cartons ondulés,  
 • aérosols,  
 • flacons de produits de toilette,  
 • briques alimentaires,  
 • flacons de produits ménagers...

**Ce qu'il faut trier :**  
**Dans le bac foncé, nous mettons :**  
**TOUT CE QUI RESTE APRÈS LE TRI !**  
 • suremballages,  
 • sacs,  
 • films en plastique,  
 • papiers souillés,  
 • boîtes en carton salies...

Et n'oubliez pas que l'utilisation d'un espace public implique une responsabilité de « bonne tenue ». Il est trop souvent retrouvé des déchets en abondance aux abords du city stade. Si vous avez su amener des boissons et des pique-niques, sachez ramener avec vous vos déchets ! C'est un geste civique de bon sens.

## MOTS CROISES EN GASCON NIVEAU 1



## Définitions

1. Magasin où l'on vend des livres
2. Personne qui prend ou essaie de prendre du poisson
3. Espace de temps compris entre le lever et le coucher du soleil
4. Représentant d'un état auprès d'un état étranger et dirigeant la mission diplomatique
5. Erreur de tricot
6. Félidé sauvage ou domestique
7. Produit de sécrétion végétale, solide ou semi-fluide, translucide

AMBAISHADOR / ARROSA / GAT / JORDANA / LIBERIA / MARGANH / PUSCAIRE

Indications

- Du 15 juin au 15 juillet**  
Exposition « LA SAGA DES EPICES à la bibliothèque avec un ensemble d'animations participatives mettant à l'honneur les pays d'origine des brachois
- 21 juin**  
Fête de la musique organisée par l'Ambiance BRACHOISE
- 23 juin**  
À 16h la Compagnie EZIKA fera des lectures théâtralisées des sélections Lire élire 2021 à la bibliothèque
- 02 juillet**  
À 18h la Compagnie Le Rat Bleu donnera un spectacle à la bibliothèque « Bouh ! Pas peur du loup ! » destiné au jeune public de moins de 6 ans
- 11 juillet**  
Vide grenier organisé par l'Ambiance BRACHOISE
- 28 août**  
Forum des loisirs et de la culture organisé par l'Ambiance BRACHOISE
- 19 septembre**  
Vide grenier de l'ACCA
- 25 septembre**  
Journée des Inaugurations organisée par la Mairie de Brach
- 10 octobre**  
Vide grenier organisé par l'Ambiance BRACHOISE
- 13 novembre**  
Loto de la Citrouille organisé par l'Ambiance BRACHOISE
- 03 décembre**  
Loto pour le TELETHON organisé par l'Ambiance BRACHOISE
- 05 décembre**  
Marché de Noël organisé par l'Ambiance BRACHOISE
- 12 décembre**  
Noël des enfants organisé par l'Ambiance BRACHOISE

Pour vos sorties et vos loisirs, pour connaître les événements près de chez vous, suivez ces liens :

<https://www.pnr-medoc.fr/> pour le Parc Naturel Régional Médoc

<https://www.cdmedullienne.com/> pour la Communauté de Communes Médullienne

<https://www.medocpleinsud.com/> pour l'Office de Tourisme intercommunal de Médullienne

<https://www.gironde-tourisme.fr/> pour les destinations et événements du département

# COMMUNICATION

**L**a Mairie travaille à la refonte de son site internet. Vos avis nous intéressent.

Une rencontre est envisagée dont la date sera communiquée courant septembre.

Pour que le site internet de la Mairie réponde à vos attentes, participez à ce groupe de discussions en vous inscrivant par mail à la Mairie, ou bien via le site internet ou en laissant un message sur FACEBOOK. Nous comptons sur vous.

Pour communiquer avec l'équipe municipale, rendez-vous sur le site internet :

- Boîte à idées : pour faire part de vos avis, idées ou suggestions. Toute l'équipe est attentive à vos commentaires.
- Questions publiques : pour interroger la Mairie sur un sujet dont la réponse pourrait intéresser les autres habitants de la commune.

***Votre premier Magazine BrachInfo de 2021 !***